

ABONNEMENT.

30 fr.
10
8
25 fr.
18
10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

20 c.
30
75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas.
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
 Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,
 Chez M. HAVAS-LAFITE et C^{ie},
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Novembre 1876.

Chronique générale.

« Plus de Sénat ! » C'est le cri que pousse l'homme libre, en apprenant l'élection de M. de Mérode.

« Ce qui reste à faire aux républicains, après la double et concluante expérience de la Mayenne et du Doubs, dit-il, c'est de préparer vivement les esprits aux solutions que la pratique et la logique recommandent, c'est, dès à présent, d'inscrire, en tête de leur programme, pour le jour prochain de la révision, ces deux articles fondamentaux :

- » Plus de suffrage restreint !
- » Plus de Sénat !

Voilà ! Le Sénat n'est bon à conserver que s'il est tout rempli de républicains comme M. Louis Blanc. C'est ce que l'on appelle la pratique loyale des institutions.

La commission du budget a pris d'importantes résolutions relativement au budget des cultes.

Elle avait repoussé l'augmentation proposée par le gouvernement en faveur des desservants ; elle s'est ravisée et, par 14 voix contre 10, elle a voté cette augmentation en réduisant le crédit de 1,200,000 à 600,000 francs. Seulement, le supplément sera accordé « à titre d'augmentation de traitement, et non de secours, afin que l'argent soit distribué par l'Etat et non par les évêques. » De plus, elle a voté une augmentation de 20,000 francs en faveur des ministres protestants déjà forcé à leur aise, et que la Révolution n'a pas spoliés.

La commission a accepté la création de

30 succursales en France et de 25 en Algérie, qu'elle avait jusqu'ici repoussées.

Elle a réduit de 600,000 à 400,000 francs la diminution de crédit pour les édifices diocésains. Le gouvernement demandait 2,400,000 francs ; elle accorde 2 millions au lieu de 1,800,000 francs.

Les autres suppressions ou réductions : chapitre de Saint-Denis, école des Carmes, bourses des grands séminaires, etc., ont été maintenues par 13 voix contre 8.

La commission sénatoriale, chargée de l'examen du projet de loi de cessation des poursuites, n'a pas même voulu accepter l'amendement Berthaud, approuvé par M. Dufaure. A l'unanimité, la commission a décidé que la lettre du Maréchal était considérée comme suffisante, et a repoussé tout entier le projet de loi Gatineau.

M. Marcou et les adeptes de sa politique, perdant tout espoir de faire du scandale avec la proposition de poursuites à intenter contre les auteurs du 2 décembre, se proposent de publier, à Paris, en plusieurs numéros, une feuille spéciale dans laquelle ils chercheront à éveiller la haine et la vengeance contre les personnages politiques de 1851-1852 qui ont échappé aux assassins de la Commune.

L'administration se préoccupe de la hausse excessive des sucres et des esprits. Cette hausse résulte du déficit de la récolte des betteraves, évalué à 250 millions de kilog. pour la France seulement, du déficit de la récolte des vins, qui n'a pas partout atteint en France la moitié d'une bonne année moyenne, enfin des approvisionnements extraordinaires des diverses armées qui se préparent à la guerre en Europe. L'administration, pour subvenir à cette situation autant qu'il est en elle, songerait à diminuer les droits trop élevés qui, depuis 1871, grevent

les sucres et les alcools, et qui ne sont pas une des moindres causes du renchérissement excessif de ces deux denrées.

Des invitations viennent d'être adressées à M. le ministre de l'intérieur et à M. le ministre de l'instruction publique pour assister aux fêtes d'inauguration de la statue de Mirabeau, à Aix. M. le préfet des Bouches-du-Rhône présidera cette cérémonie.

Dans le département de l'Hérault, on a été obligé de faire intervenir les huissiers pour forcer plusieurs maires des environs de Montpellier à légaliser les signatures des pétitions en faveur des aumôniers militaires.

Le conseil municipal de Granville vient de voter une somme de 100,000 francs pour les emplacements nécessaires à l'établissement d'un camp d'artillerie dans cette ville.

Voici le résultat complet du concours annuel, dans les écoles primaires de Paris, pour l'obtention des bourses d'externes au collège Chaptal et aux écoles Turgot, Colbert, Lavoisier et d'Auteuil.

Année 1876. — Les écoles laïques ont eu 4 élèves dans les 50 premiers : n° 12, 23, 31 et 34. Dans les 100 premiers, 19 seulement.

Il est resté définitivement admissibles 205 élèves, dont 146 aux Frères et 59 aux laïques.

Depuis 1848, 29 concours ont donné 1,305 bourses, dont 1,043 aux Frères et 262 aux laïques.

Ces chiffres sont éloquentes.

Violation de l'armistice.

Nous avons à signaler une violation de l'armistice, malgré la présence des commis-

saires chargés de fixer la ligne de démarcation.

Le 17 novembre, un détachement du corps de Despotovitch, commandé par Simon Kragl, a battu les Turcs à Unac et les a obligés à se retirer sur Glamoc, en Herzégovine.

Quel est l'auteur premier de l'agression ? Plusieurs dépêches disent que les Turcs auraient massacré des chrétiens, et que le détachement de Kragl n'est intervenu que pour empêcher ces actes de violence. La Porte, d'un autre côté, accuse les insurgés d'avoir rompu la trêve sans motifs. Nous ne savons donc pas au juste ce qui s'est passé ; nous constatons seulement qu'il y a eu violation de l'armistice, et, dans les circonstances actuelles, ce fait peut avoir des conséquences graves.

Les lignes des deux armées, paraît-il, ne sont pas assez éloignées, et il est à craindre que de nouveaux actes d'hostilité ne soient commis.

Les Turcs, indisciplinés, sont toujours disposés à massacrer les giaux, et les insurgés ne seraient peut-être pas fâchés des occasions qui leur seraient offertes d'engager de nouveaux conflits pour décider une intervention de la Russie. Ils verraient là un moyen de venger leurs défaites.

Quoi qu'il en soit, la conférence va s'ouvrir, probablement le 1^{er} décembre, à Constantinople.

Le marquis de Salisbury a quitté Londres lundi dernier ; il prend la route de Vienne pour se rendre à son poste, voulant sans doute conférer avec le cabinet autrichien. Nos deux représentants, le comte de Bourgoing et le comte de Chaudordy, sont également en route pour l'Orient.

Pendant qu'on va négocier, la Russie contractera son emprunt à l'intérieur. Elle émet pour cent millions de roubles de billets de banque, qui seront livrés aux souscripteurs au cours de 92. En ce moment, le rouble vaut à peu près 3 fr. 10 cent. ; ce serait donc une somme de 285 millions de francs qui entrerait dans les coffres du Trésor, pour couvrir les frais de mobilisation et

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE FACTEUR DE CANTON.

(Suite.)

VIII.

Effendon sentit son cœur battre en entrant dans la capitale chinoise. Il avait atteint le but de son voyage ; il respirait le même air que sa fille !

Quelles que fussent les difficultés qui lui restaient encore à vaincre, ce premier succès lui prouvait ce que peut le courage. Aussi son cœur commença-t-il à reprendre espérance, et ce fut avec une disposition presque joyeuse qu'il s'engagea dans les rues de la grande capitale chinoise.

Ces rues tirées au cordeau, larges de trente toises, et s'étendant à perte de vue, étaient encombrées d'une foule si nombreuse qu'il fallait ralentir le pas dès qu'on y était entré.

Elles étaient pleines de marchands de comestibles en plein vent, de colporteurs ayant leurs marchandises posées sur les deux plateaux d'une espèce de balance dont le fléau était appuyé sur

leurs épaules, de forgerons et de savetiers allant d'un lieu à l'autre avec leur étalage portatif, de barbiers qui appelaient les pratiques au bruit d'une pincette d'acier, ou qui les rasaient avec un instrument triangulaire, peignaient leurs sourcils et leur brossaient les épaules.

Des deux côtés s'élevaient des maisons en bois peint, décorées à leur sommet de boules vernies, et au premier étage d'une galerie couverte.

Les rez-de-chaussée étaient tous occupés par des marchands qui appelaient les acheteurs en frappant sur des gongs rétentissants.

Effendon observa que chaque quartier avait son commerce spécial, et chaque boutique son matériel orné de banderolles au-dessous desquelles des enseignes rouges ou noires étalaient en lettres d'or le nom des marchands, leurs généalogies, leurs vertus et celles de leurs marchandises.

De loin en loin s'élevaient des *paysangs* (arcs de triomphe) de bois sculpté, et percés de trois portes qui rappelaient un grand événement, des colonnes sur lesquelles se lisaient des inscriptions en l'honneur de quelques hommes célèbres, enfin des corps-de-garde fortifiés tout garnis d'étendards.

Malgré la foule qui encombrait les rues, on apercevait presque devant chaque porte des jeunes gens occupés à jouer au volant, que la plupart renvoyaient fort adroitement avec la tête, les coudes ou le genou.

Tchao, qui était déjà venu à Peking, jouissait de l'étonnement dont son compagnon ne pouvait se défendre.

— Ce n'est encore rien que tout cela, disait-il avec cette espèce d'orgueil que l'on met à faire les honneurs du pays que l'on connaît à l'étranger qui y arrive ; il faudrait voir la demeure impériale, où se trouve le grand palais entouré d'eau auquel conduit un pont de jaspe représentant un dragon ; puis le temple du ciel, dont la salle principale, soutenue par quatre-vingt-deux colonnes peintes en or et en azur, représente la voûte céleste ; les temples consacrés à Fou-hi et à Con-fu-tzée ; enfin la grande imprimerie impériale, la bibliothèque, le tribunal pour les médecins, la maison des enfants-trouvés, et celle pour l'inoculation et la vaccine. Peking est un monde qui demanderait la vie d'un homme pour être bien connu ; car les deux villes chinoise et manchou qui le composent, réunissent près de deux millions d'habitants.

Tout en parlant ainsi, le jeune lettré s'était dirigé vers une auberge où il avait déjà logé, et Effendon le suivit.

En y réfléchissant, il avait pensé que l'activité remuante de Tchao et sa connaissance de Peking pouvait lui être utile pour la recherche qu'il allait commencer.

En conséquence, dès le soir même, il lui apprit quel était le but de son voyage, et lui demanda si,

moyennant une récompense, il voulait l'aider dans cette tâche.

Le jeune lettré accepta avec sa vivacité ordinaire, et dès le lendemain il se mit en campagne après avoir reçu les instructions du facteur.

IX.

Plusieurs jours furent employés par Tchao et par Effendon à prendre les renseignements dont ce dernier avait besoin ; mais enfin le jeune lettré, qui avait lié connaissance avec les domestiques du censeur Fo-hu, vint en triomphe annoncer au facteur que le vieux mandarin avait bien chez lui une jeune fille muette qu'il faisait passer pour sa fille, et qu'il avait ramenée de son dernier voyage à Canton.

Ces détails ne permettaient guère de doute ; cependant l'Américain voulut acquiescer une certitude, et écrivit un billet que Tchao se chargea de faire parvenir à Marie.

Il revint effectivement, le soir même, avec quelques lignes écrites à la hâte par la jeune fille qui implorait l'appui de son père.

La vue de cette écriture produisit sur celui-ci une impression impossible à rendre.

Malgré tous les indices, il avait jusqu'alors conservé une sorte de doute sur la vie de sa fille ; il ne pouvait renoncer à cette espérance ni y croire

d'entrée en campagne. Car, il faut bien le dire, la Russie, malgré la conférence, semble désespérer de la paix et compter sur une guerre prochaine. Ce qui le prouve, ce ne sont pas seulement ses préparatifs militaires et cette émission de billets de la Banque d'Etat; c'est encore l'emprunt qu'elle contracte à l'étranger, auprès des banquiers de Hollande. Des sommes aussi considérables ne sont pas absorbées par la mobilisation, elles sont donc destinées à des dépenses de guerre.

Il y a quelques jours, l'Agence Havas publiait une correspondance qui lui était adressée de Saint-Petersbourg, où nous lisons ce passage :

« Les questions que soulève la conférence occupent fort peu les divers cercles russes. C'est qu'on ne compte guère sur le résultat d'une chose dont l'existence semble ici beaucoup plus problématique qu'elle ne le paraît dans l'Occident. »

En même temps, la *Gazette de Cologne* rapporte un entretien qu'aurait eu son correspondant à Constantinople avec le général Ignatieff, et l'ambassadeur de Russie n'aurait pas déguisé sa pensée sur une guerre prochaine.

« Ce que nous devons exiger tout d'abord, a-t-il dit, c'est le désarmement de tous les mahométans. Si l'on nous refuse ce désarmement, l'occupation aura lieu immédiatement. En droit, cette mesure doit précéder la réunion de la conférence. Qui nous garantit en effet que si nous décidons quelque chose qui soit désagréable aux mahométans, il ne se produira pas des massacres à l'intérieur? Comment pourrions-nous nous-mêmes prendre tranquillement des décisions si nous avons à redouter que nos résolutions puissent être fatales à d'innombrables chrétiens? Vous le voyez, le désarmement ou l'occupation est nécessaire pour assurer à la conférence sa liberté d'action. »

Nous avons déjà signalé cette proposition de désarmement, comme devant présenter de sérieuses difficultés à la conférence; on voit que nos prévisions sont confirmées par ce que raconte la *Gazette de Cologne*.

Si la conférence parvient à tout concilier et à maintenir la paix, nous applaudirons sans réserve à son succès; mais quand nous considérons les difficultés qu'elle va avoir à résoudre, nous trouvons sa tâche bien ardue et sa réussite bien douteuse.

Etranger.

ITALIE.

Nous avons maintenant le discours prononcé par le roi Victor-Emmanuel à l'ouverture du Parlement italien.

Ce discours ne contient sur les événements extérieurs que des allusions fort vagues où il est impossible de démêler quelle peut être la politique de l'Italie dans la question d'Orient. Le roi parle de ses « relations amicales avec toutes les puissances » et « de la

mission de progrès et de civilisation » qui incombe à l'Italie! Cela ne nous apprend rien.

Pour la politique intérieure, le roi Victor-Emmanuel a été plus clair, et, à ce point de vue, son discours a une gravité exceptionnelle. Il annonce de nouveaux projets de loi pour contrôler, c'est-à-dire persécuter les œuvres pies, pour restreindre les franchises accordées à l'Eglise, et enfin pour rendre l'instruction obligatoire.

Nous comprenons facilement ce que promet à l'Eglise cette phraséologie officielle où la modération de la forme cache à peine le but poursuivi et les violences prochaines. On sent que la politique de M. Nicotera a triomphé aux élections dernières, et que le roi, parlant aux nouveaux députés, emboîte le pas derrière ses ministres. Il a fait du chemin depuis le cabinet Minghetti. Ses paroles nous promettent une lutte ouverte de nouveau contre l'Eglise.

C'est là sans doute ce que l'Italie, d'après le discours royal, appelle « sa mission de progrès et de civilisation. »

Voici les premiers renseignements venus de Rome, sur le successeur du cardinal Antonelli :

« Le cardinal Siméoni est né à Rome en des conditions modestes; on sait que, dans l'Eglise, l'obscurité de l'origine n'est un obstacle à rien. Le père du cardinal Siméoni était *maestro di casa* du prince Colonna.

« Le futur secrétaire d'Etat fut professeur à l'Appollinaire: on appelle de ce nom un lycée qui comprend le séminaire romain, le séminaire Pie et des chaires pour le cours complet de théologie, de droit civil et ecclésiastique et de philosophie.

« M^r Siméoni fut nommé plus tard préfet des études dans cette succursale de l'Université de la Sapience pour les études ecclésiastiques. Il conserva cette charge après avoir été nommé secrétaire à la Propagande pour les affaires orientales.

« Quand le cardinal Capalti, qui était secrétaire général de la Propagande, obtint la pourpre (le 13 mars 1868), M^r Siméoni laissa le secrétariat des affaires orientales à M^r Jacobini, aujourd'hui nonce à Vienne, et remplaça le cardinal Capalti dans le secrétariat général. Ce dernier emploi est ce que l'on appelle un poste cardinalice. M^r Siméoni, nommé nonce à Madrid l'année dernière, n'a pas tardé à prendre rang parmi les membres du Sacré-Collège. »

RUSSIE.

Le gouvernement russe a transmis au cabinet autrichien des détails très-graves sur la conspiration polonaise.

L'héritier du trône allemand en Russie.

On écrit de Saint-Petersbourg que le prince impérial d'Allemagne est attendu à Zarskojeselo, où il doit assister au baptême du grand-duc Cyrille Wladimirovitch. Le voyage du prince Frédéric serait considéré comme un nouveau gage de l'étroite amitié

qui relie les deux empires d'Allemagne et de Russie, et de leur accord en ce qui concerne la question d'Orient.

Saint-Petersbourg et Moscou.

A Saint-Petersbourg, nous écrit notre correspondant, les velléités belliqueuses sont assez modérées. En revanche, Moscou est le foyer des tendances panslavistes et pan-moscovites les plus accusées. D'après notre correspondant, les apôtres de cette propagande se recrutent presque exclusivement parmi les Catilinas russes et parmi tous ceux dont l'existence problématique est un motif de chercher dans une « guerre sainte » le relèvement de leurs propres affaires.

(Correspondance universelle.)

Le *Message officiel* de Saint-Petersbourg publie le texte suivant de l'Adresse qui a été présentée à l'empereur Alexandre par la municipalité de la ville de Saint-Petersbourg :

« Sire, la ville de Saint-Petersbourg a accueilli avec un respectueux dévouement les paroles que Votre Majesté impériale a prononcées à Moscou, le 29 octobre, en recevant la noblesse de la province et la municipalité de cette ville.

« La ville de Saint-Petersbourg a une foi inébranlable dans la grande mission historique de la Russie; elle croit fermement que la Russie doit exercer une influence décisive sur les destinées du christianisme en Orient; elle est fermement assurée que Votre Majesté amènera à la solution désirée la question du sort de nos frères de religion et de race dans la péninsule des Balkans.

« La ville de Saint-Petersbourg est prête à suivre avec un dévouement sans bornes la voie qui lui sera indiquée par votre sagesse souveraine et votre amour de la Russie. »

Le *Morning Post* raconte qu'un nouveau Pierre l'Ermite vient de faire son apparition en Russie. C'est un ancien capitaine aux gardes, Alexandre Prohostchikoff, qui prétend avoir reçu du ciel la mission de délivrer les chrétiens d'Orient. Il déclare que le Saint-Esprit lui a ordonné d'appeler tous les Russes à la croisade contre les Turcs.

Alexandre Prohostchikoff a déjà prêché la guerre sainte à Moscou et dans plusieurs villes voisines; il dépeint avec énergie les souffrances des Slaves du Sud; partout on l'accueille comme envoyé de Dieu. Les gouverneurs et les fonctionnaires l'accueillent avec les marques du plus grand respect. Il a même été présenté au czar par le prince Gortschakoff, à Livadia.

Son retour à Moscou, à la suite de cette entrevue, a été une marche triomphale. La municipalité de Moscou a voté, sur sa demande, la somme de 40 millions de roubles qui doivent être affectés aux dépenses de la guerre.

complètement; il avait peur de prendre ses désirs pour des raisons; mais maintenant la preuve était sous ses yeux, il touchait ces caractères que Marie avait tracés; il les couvrait de baisers et de larmes.

— Conduis-moi chez cet homme, dit-il à Tchao lorsqu'il eut relu deux ou trois fois la lettre. Je veux qu'il me rende ma fille aujourd'hui même!

— J'ai peur qu'il ne te refuse, observa le lettré.

— Pourquoi cela?

— Parce que nous touchons au moment où l'empereur se fait présenter les filles ou les nièces de ses principaux mandarins, et épouse les plus belles. Si ta fille était choisie, ce serait pour Fo-hu une cause de richesse et de puissance.

— Ah! courons, s'écria Effendon; je les forcerai bien à reconnaître mes droits.

Mais lorsqu'il arriva chez le censeur on refusa de le recevoir.

Tout ce qu'il put obtenir fut de laisser une lettre dans laquelle il réclamait sa fille.

Il revint une heure après pour chercher une réponse; mais les serviteurs de Fo-hu le chassèrent comme un imposteur, en lui déclarant qu'ils avaient ordre de le livrer aux gens de la police s'il osait se représenter.

Effendon n'essaya point une résistance inutile; il se fit indiquer sur-le-champ la demeure du juge, et courut lui porter sa plainte.

Grâce à de riches présents, l'affaire n'eut point

de retard, et le censeur fut appelé à comparaître dès le jour suivant.

Le facteur avait d'abord espéré s'appuyer sur le témoignage de Tchao; mais, à la nouvelle du procès, celui-ci s'était prudemment éclipsé, et tous les efforts d'Effendon pour le retrouver furent inutiles.

Il se présenta donc seul devant le juge, et se trouva en présence du ravisseur de Marie.

C'était un petit vieillard à barbe blanche, à l'air avide et rusé; il tenait à la main un bâton de bois précieux entouré de caractères dorés, et portait le costume d'Etat composé d'une robe de soie ornée de deux griffons, de bottes à pointes courbées, et d'un chapeau de feutre violet, surmonté d'une pierre précieuse qui indiquait sa dignité.

Effendon interpellé par le juge répéta son histoire telle qu'il l'avait arrangée, et raconta les circonstances qui lui avaient révélé la présence de sa fille chez le censeur (sans parler toutefois du billet qu'il avait reçu d'elle), et il finit par demander qu'elle lui fût rendue.

Fo-hu prit la parole à son tour, et commença par s'étonner de l'audace de cet inconnu qui osait s'attaquer à un des premiers dignitaires de l'Empire-Céleste.

Il déclara que sa requête devait être marquée du signe *sie* (faux, menteur), et fit approcher plusieurs de ses esclaves, qui, après avoir frappé la terre de

leur front, affirmèrent que la jeune fille qui habitait chez leur maître était bien sa nièce, née d'un frère qu'il avait eu à Canton, et qui venait d'y mourir.

Mais Effendon ne se laissa point effrayer par ces témoignages; et, maintenant son affirmation avec une hardiesse qui étonna le juge, il demanda que la muette fût conduite au tribunal, et qu'elle décidât elle-même la contestation.

— Si elle est la nièce de Fo-hu, dit-il, elle ne peut me connaître; et bien qu'elle soit privée de la parole, ses gestes prouveront suffisamment que je suis pour elle un étranger; si au contraire vous la voyez s'élançant vers moi et repousser cet homme, vous ne pourrez douter de la vérité de ma réclamation.

Fo-hu pâlit à cette proposition, et objecta l'indécence qu'il y aurait à faire paraître en public une femme de noble famille.

— Qu'elle vienne voilée, répliqua Effendon; mais qu'elle vienne, car elle seule peut décider entre nous.

Le juge ayant approuvé l'expédient ordonna à ses huissiers de se rendre à la demeure du censeur pour en ramener sa nièce; et Fo-hu paraissant enfin accepter l'épreuve de bonne grâce, leur donna pour conducteur un de ses esclaves auquel il fit tout bas quelques recommandations.

Effendon, occupé à parler au juge, n'en aper-

Chronique Locale et de l'Ouest.

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION.

Les opérations du recensement ont commencé aujourd'hui jeudi à Saumur. Voici à ce sujet l'avis administratif que nous avons reçu hier de la Mairie, après le tirage du journal :

« Le Maire de la ville de Saumur prévient ses concitoyens que les imprimés relatifs au dénombrement de la population, envoyés par la Préfecture, n'étant parvenus en partie qu'hier, 21 courant, à la Mairie de Saumur.

« Les commissaires délégués, par son arrêté du 9 courant, pour procéder au dénombrement, commenceront cette opération, novembre courant.

« Hôtel-de-Ville de Saumur, le 22 novembre 1876.

Le Maire, LECOT. »

Faculté libre d'Angers. — Au 20 novembre dernier, le nombre des inscriptions prises à la Faculté catholique de droit d'Angers s'élevait à soixante-douze. A ce chiffre il faut ajouter celui de dix-neuf étudiants de diverses années, qui ne pouvaient prendre l'inscription du premier trimestre ou n'y étaient pas astreints; ce qui porte le nombre réel des étudiants à quatre-vingt-onze. Ainsi, dans l'espace d'un an, le chiffre des élèves de la Faculté a plus que doublé. C'est un bon témoignage pour le passé, c'est d'un heureux augure pour l'avenir.

Concours régional et Expositions à Angers.

Nous avons annoncé que l'ouverture du concours régional d'Angers est définitivement fixée au 19 mai 1877, ainsi que l'Exposition annuelle des Beaux-Arts, de l'Industrie et de l'Agriculture.

Présidents d'honneur.

M. le baron de Reinach, préfet de Maine-et-Loire; Jac, premier président de la Cour d'appel d'Angers; Achille Joubert, sénateur; A. Maillé, député.

Président: M. E. Mourin, maire d'Angers.

Voici les noms des membres de la commission d'organisation :

M. R. Vignot, adjoint, président.
Vice-présidents: MM. A. Chénou, vice-président de la Société industrielle, et H. Trottier, maître de forges.

Membres de la commission: MM. Beignet, architecte; Beucher, avocat, conseiller municipal; Bessonnet, manufacturier; Blandin, administrateur de la commission des ardoisières; Bordier, président de la chambre et du tribunal de commerce; Brosard de Corbigny, ingénieur des mines; Chudeau, Arthur, négociant; Drillon, distillateur; Favier, directeur de l'école des arts et métiers; Laboulais, Anatole, constructeur-mécanicien; Laroche, conseiller municipal; Liard, conseiller municipal; Mercier, conseiller municipal; Max Richard,

cut pas.

Après une assez longue attente, les gens qui avaient été envoyés reparurent.

L'esclave et Fo-hu échangèrent un regard.

— Avez-vous trouvé celle que vous cherchiez? demanda le juge.

— Elle est à la porte de ton tribunal, répondirent les huissiers.

— Ah! qu'elle entre! qu'elle entre! s'écria Effendon, qui ne pouvait maîtriser son émotion.

Mais Fo-hu fit signe d'arrêter.

— Avant que cet essai l'éclaircisse, dit-il au juge, j'ai une demande à t'adresser.

— Parle.

— Si cette jeune fille me reconnaît pour son oncle, cet homme est un imposteur.

— Sans aucun doute.

— Je demande donc, dans ce cas, qu'il subisse une punition exemplaire, afin de prouver à tous, comme dit le poète, que la mauvaise action apporte sa punition aussi sûrement que le bouillon du pêcheur produit sa fleur.

— Ceci est juste, répliqua le juge, et sera exécuté selon ton désir; mais voyons d'abord cette jeune fille.

Les huissiers allèrent ouvrir la porte et la firent

avancer.

(La suite au prochain numéro.)

manufacturier, conseiller général; Nau, conseiller municipal; Passet, conseiller municipal; Pichoret, Théophile, négociant; Renault-Lihoreau, négociant; Trouillet, conseiller municipal.

Angers. — La semaine dernière, la curiosité des habitants de la rue Plantagenet était excitée par un rassemblement assez nombreux formé en face du magasin de M. Sauvage, marchand revendeur.

La présence de deux gendarmes escortant un individu, les menottes aux mains, en était cause.

L'on se demandait ce qu'avait bien pu faire cet individu pour être ainsi escorté; nul doute que ce fût un voleur qui avait soustrait des objets de bijouterie qu'achète et revend M. Sauvage, mais il ne pouvait venir à l'idée de personne que ce fût un dévaliseur de tronc d'église.

La visite chez M. Sauvage n'avait d'autre but qu'une confrontation avec le voleur, qui avait précédemment vendu à ce commerçant une montre à remontoir en argent.

L'individu en question a avoué qu'il était l'auteur des vols commis dans différents tronc de plusieurs églises, notamment celle de Sainte-Thérèse, dont les trois tronc avaient été dé garnis de leur contenu.

Il opérait avec une baignoire enduite de glu et ne dédaignait point le ciseau à froid lorsque la glu ne suffisait pas.

C'est un nommé Mathieu Philippe, très connu à Angers des amateurs d'antiquités, qui lui avaient souvent acheté de la vieille monnaie. Comme on le voit, son industrie ne se bornait pas au commerce des vieux sous. (Patriote.)

Sainte-Maure. — On écrit de Sainte-Maure, arrondissement de Chinon, à l'Indépendant de Tours :

« Un accident bien terrible est arrivé dimanche dernier à Sainte-Maure.

« Vers les sept heures du soir, au moment où le sieur Louis Chauveau sortait du café Brouillard, situé sur la grande route, avec plusieurs de ses amis, il fut renversé si malheureusement par une voiture qui venait à sa rencontre, qu'une heure après il succombait. Un des brancards pénétrant jusqu'aux poumons lui avait brisé plusieurs côtes.

« Cette mort a d'autant plus impressionné la population de Sainte-Maure que cet honorable homme jouissait de l'estime générale. »

Poitiers. — M. Menier, fabricant de chocolat à Paris, a fait assigner devant le tribunal civil de Poitiers un autre fabricant de chocolat de Rochefort et quatre commerçants de Poitiers, pour avoir, le premier, contrefait son produit, et les autres pour l'avoir vendu.

Ont plaidé lundi M^e Rousseau, du barreau de Paris, pour M. Menier, M^e Ernoul, Pichot et Sincholl pour les défendeurs.

L'affaire a été remise pour entendre les conclusions du ministère public.

VITICULTURE.

On ne fait pas grande attention ordinairement aux procédés indiqués pour détruire le phylloxera; les remèdes proposés sont si nombreux et les résultats obtenus jusqu'ici sont si décourageants, qu'une indifférence malheureuse se manifeste, chez beaucoup de personnes, envers les traitements recommandés. Cependant, il est quelques méthodes qui méritent une sérieuse attention et qui conduiraient, nous n'en doutons pas, à une issue de l'impasse dans laquelle les vigneronnes sont engagés, si on voulait bien se donner la peine de les pratiquer avec persévérance. Par exemple, M. Pignède a écrit une lettre à M. Dumas, dans laquelle il expose un mode de traitement des vignes phylloxérées par la chaux.

Cette méthode consiste à couper les vignes à peu près mortes et improductives, au printemps, entre deux terres, et à les fumer avec de la chaux fusée, à raison de 1/2 kilogramme par cep. La première année, ces vignes donnent des pousses vigoureuses; la seconde année, elles produisent de nombreux et beaux raisins, pourvu qu'on les traite, ainsi qu'on va le voir, aussi bien que les ceps attaqués, mais encore vivants.

Dans le courant de mars ou dans les premiers jours d'avril, on creuse autour des ceps malades un trou d'environ dix centimètres de profondeur et d'un rayon égal; on y jette deux grosses poignées de chaux fusée; puis on enduit le cep tout entier, avec

un pinceau, d'une couche de lait de chaux, après l'avoir d'abord soigneusement dépouillé de son écorce. Cette triple opération détruit la plus grande partie des insectes et des œufs, arrête l'éclosion des œufs qui restent sur le cep, empêche en outre le phylloxera venant d'une vigne attaquée de s'introduire dans les ceps traités par la chaux.

Ce remède est à la fois préservatif et curatif, et son auteur est persuadé qu'en l'appliquant aux vignes saines, on les préserverait du phylloxera. Il a expérimenté, cette année, sur cinq cents ceps à peu près et bien malades. Aujourd'hui, ces ceps sont magnifiques et portent de nombreux raisins. Avec 100 kilogrammes de chaux, au prix de 1 fr., un homme peut, dans une journée, traiter cinq ou six cents pieds malades.

Il est un autre remède, si on veut nous permettre cette expression, nouvellement décrit par M. Gachez, et qui nous semble mériter une attention toute particulière. Après de longues recherches, ce praticien est arrivé à se convaincre que les vignes dans les rangs desquelles il avait semé du maïs rouge étaient complètement préservées du phylloxera; l'insecte abandonnait la vigne pour se précipiter en masse sur les racines du maïs. L'année dernière, même au printemps, les racines des pieds de vignes traitées par ce procédé étaient couvertes de phylloxeras; en septembre 1876, malgré les patientes recherches, on n'a pu trouver un seul individu de cette espèce; mais en revanche, les pieds de maïs étaient complètement infectés. Les racines du maïs semé dans une terre à côté, ne présentaient pas de trace de phylloxera. (Moniteur.)

L'huile de pétrole. — Il existe deux qualités d'huile de pétrole, mais les négociants prétendent toujours vendre la première qualité, jamais la seconde, qui est dangereuse parce qu'elle est facilement inflammable.

Les consommateurs en général sont très-confiants ou se trouvent dans l'impossibilité de constater les falsifications.

De là ces accidents fréquents que les journaux enregistrent presque chaque jour.

Mais, nous dira-t-on, comment voulez-vous que je vérifie la qualité du pétrole?

Rien n'est plus simple: Dans une tasse, une soucoupe, versez quelques gouttes de l'huile à vérifier et placez sur l'huile même une allumette enflammée; si l'huile prend feu de suite, c'est une preuve qu'elle n'est pas de bonne qualité, mais qu'elle est mélangée avec du naphlé ou autre huile volatile.

Recette utile. — Voici une eau bonne pour rafraîchir le visage, lorsqu'il est échauffé et qu'il y survient des rougeurs ou des boutons.

Pour l'obtenir, vous prendrez :

Campbre,	8 grammes.
Fleurs de sureau,	32
Id. de bouillon blanc,	32
Racine de saeu de Salomon,	32
Tartre blanc,	25

Vous laisserez infuser ce mélange dans un litre d'eau, pendant huit jours, et vous conserverez cette infusion dans des flacons bien fermés.

Faits divers.

Il y a quinze jours, les employés de la ville de Paris ont trouvé, à l'embouchure du grand égout collecteur, soigneusement enveloppé dans un morceau de toile, le tronc d'une femme jeune encore et fort jolie. Des recherches dans la Seine firent découvrir plus bas, dans un autre paquet, les cuisses, les jambes et les intestins.

La police ouvrit une enquête pour connaître l'identité de cette infortunée et l'auteur ou les auteurs du crime. Les recherches se poursuivirent jusqu'en province.

A la Morgue, la foule des visiteurs fut toujours considérable.

En raison de la décomposition du cadavre, on a dû procéder à l'inhumation. Mais auparavant M. Talrich a été chargé de faire le moulage des restes de la victime et des photographies. Après un dernier examen de M. le docteur Bergeron, examen qui n'a fait que confirmer les impressions premières, la mise en bière a eu lieu et le corps a été conduit à la chapelle de Notre-Dame, spécialement réservée aux services des gens exposés à la Morgue. De la cathédrale, le cortège s'est dirigé vers l'enclos spécial de l'Assistance publique, au cimetière d'Ivry.

Lundi, vers une heure, en présence des photographes, fixées sur les murs de la Morgue, une femme, âgée d'une trentaine d'années, jeta tout-à-coup un cri perçant. — C'est-elle! — c'est ma sœur! — Je la reconnais. — Oh! oui, c'est bien elle!

On fit entrer cette femme au greffe, où elle déclara à M. Saint-Genest, greffier en chef, qu'elle était établie marchande de vins à Asnières et qu'elle venait de reconnaître sa sœur disparue depuis un mois environ.

Conduite chez M. Jacob, chef de la police de sûreté, elle y renouvela sa déclaration et montra une photographie qui ne fut pas trouvée ressemblante.

Mais les traits de la victime ont naturellement été défigurés par la mort violente et le séjour dans l'eau.

La sœur en question, Eugénie Caillot, âgée de 28 ans, portait de longs cheveux; mais, d'après les déclarations de M. Bergeron, les cheveux ont été coupés après la mort à grands coups de ciseaux et rapidement, ce qu'on a reconnu à la coupe irrégulière et heurtée. Quoi qu'il en soit, et vu le peu de distance entre Asnières et Saint-Ouen, M. Bressel, juge d'instruction, prévenu des faits, a chargé M. Guérin, commissaire de police de Saint-Ouen, concurremment avec le commissaire d'Asnières, de vérifier les déclarations de la marchande de vins.

On recherche aussi à Argenteuil une femme qui a disparu de cette commune.

La figure en cire, moulée par M. Talrich, par ordre de la justice, a été exposée à la Morgue.

Une foule nombreuse attendait depuis deux ou trois heures l'arrivée de la tête de cire, et s'est précipitée dans la Morgue pour la voir.

La ressemblance est saisissante.

On a fait un semblant de corps au-dessous de la tête et on l'a drapé dans un linceul. Ce cadavre est bien le même que le cadavre de l'inconnue, et jamais, croyons-nous, pareille réussite n'a été obtenue dans une semblable opération.

Il faut espérer qu'elle ira jusqu'au bout. Le défilé des milliers de curieux a donc recommencé devant le sinistre amphithéâtre.

On parle beaucoup dans le public de la découverte et de l'arrestation de l'assassin, cependant jusqu'à présent rien n'est venu confirmer aucune nouvelle de ce genre. Néanmoins on est évidemment sur la piste, car la justice a fait prier les journaux d'observer pendant quelques jours encore, au sujet de cette affaire, un silence rigoureux.

Enterrement vive. — La semaine dernière, dans la commune d'Auradou (Lot-et-Garonne), une femme, se trouvant indisposée, tombait le matin sans connaissance. On la porta sur son lit. A la fin du jour, aucun signe de vie ne s'était manifesté. Les parents firent constater le décès, et après les quarante-huit heures réglementaires, on procéda à l'inhumation.

Cependant, au retour des funérailles, la personne qui exposait à l'air la couche de la défunte, s'aperçut que les matelas conservaient de la chaleur. Un médecin fut appelé; on exhuma le corps; le médecin reconnut alors que la femme était bien morte, mais il crut pouvoir déclarer qu'au moment de l'enterrement elle était encore vivante.

Dernières Nouvelles.

SERVICE TELEGRAPHIQUE DE L'ECHO SAUMUROIS.

Paris, 23 novembre, 8 h. 23 matin.

Toutes transactions dans la question des honneurs militaires pour les légionnaires ont échoué.

Une crise ministérielle paraît inévitable.

L'élection au Sénat de MM. Chesnelong et Vinoy est assurée.

La Turquie repousse les garanties exigées par la Russie.

C'est aujourd'hui que vient à la tribune la question des honneurs militaires. Le général Berthaut prendra la parole en réponse à l'interpellation de M. Floquet.

Les délégués de l'extrême gauche et de la gauche se sont réunis hier et ont résolu de repousser les concessions proposées par le gouvernement et de réclamer, pour tous les légionnaires défunts, l'application du décret de messidor an XIII purement et simplement.

LE BUDGET DES CULTES.

La commission du budget s'est réunie hier

pour délibérer sur les amendements présentés au budget des cultes par les membres de droite à la Chambre des députés. La commission combattra toutes les propositions tendant à rétablir les crédits affectés aux armées militaires; toutefois, la commission accorde 200,000 fr. de secours aux desservants les moins rétribués au lieu de un million 200,000 fr. réclamés par le gouvernement. La droite refuse d'accepter cette concession de la commission. Voici les orateurs inscrits dans la discussion du budget des cultes: du Bodan, Keller, de Mun, Kerjégu, pour les droites; Bardoux, Léon Renault, pour le centre gauche; Maigne, Floquet, Lockroy, pour l'extrême gauche.

Cette question du budget des cultes qu'on croyait réglée par une transaction entre le gouvernement et la commission du budget est redevenue irritante et toutes les négociations sont rompues.

Saint-Petersbourg, 21 novembre.

Par suite de la violation de l'armistice, du fait des troupes turques, une note officielle est partie ce matin pour Constantinople menaçant le gouvernement du sultan du rappel immédiat du général Ignatieff, si pareille infraction venait à se reproduire.

Le Times assure comme positives les dispositions du prince de Bismark pour offrir sa médiation entre la Russie et l'Angleterre.

Ce journal dit que le retour du prince de Vargen n'a pas d'autre but.

Des informations qui nous arrivent de Madrid nous permettent d'annoncer qu'un traité secret d'alliance aurait été signé entre les cabinets de Madrid et de Berlin en vue d'une guerre européenne probable. Les fortifications qu'on est en train de faire à la frontière des Pyrénées répondraient à un but tout militaire qui se rattache au traité en question. (Univers.)

Pour les articles non signés: P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 22 novembre 1876.

Hausse de 0.27 1/2 sur le 3 0/0 à 70.70, hausse de 0.30 sur le 5 0/0 à 104.70. Il y a de grands intérêts engagés à faire finir le mois en hausse. La conférence ne devant se réunir que dans les premiers jours de décembre et rien ne faisant craindre un coup d'éclat jusque-là, on se dit qu'on a bien le temps de faire monter nos rentes de 50 centimes et de faire par suite lever bien des primes. Le lendemain de la réponse des primes, les positions des acheteurs se trouveront singulièrement allégées et l'on attendra plus tranquillement les événements. On escompte aujourd'hui 25,000 fr. de rente 5 0/0 et 15,000 fr. d'Italien; le jeu est connu, mais il réussit encore, au moins passagèrement. Les recettes générales achètent 19,000 fr. de 3 0/0 et 54,000 fr. de 5 0/0. Les consolidés gagnent 5/16 pour la journée, à 95 11/16. Cet ensemble d'efforts nous donne des cours très-brillants, vu les circonstances; le 3 0/0 à 70.70, le 5 0/0 à 104.70; l'Italien à 70.65, après 70.95. Nous avons le 5 0/0 turc à 11.20, et l'obligation égyptienne à 250. Le marché des valeurs est toujours peu animé; les cours précédents ne sont pas dépassés. Le Foncier est faible à 720, à cause du procès des 17 millions dont la ville de Paris le menace. Au contraire, la Franco-Hollandaise est en reprise à 370 d'abord, pour revenir à 360. La nomination de la commission du chemin de fer faite hier par la Chambre laisse plus incertain que jamais l'avenir des chemins secondaires.

Voici le sommaire des gravures que l'Univers illustré a publié dans son numéro de la semaine dernière :

S. Em. le cardinal Antonelli recevant la bénédiction du Saint-Père; Guerre du Trans-Vaal: Cafres de l'Afrique méridionale; Evénements d'Orient: la flotte anglaise dans la baie de Besika, à l'entrée des Dardanelles; soldats serbes pendant l'armistice; retraite de l'armée serbe après la bataille de Djunis; Théâtre de l'Opéra-National-Lyrique: Paul et Virginie, opéra en trois actes et sept tableaux, paroles de MM. J. Barbier et M. Carré, musique de M. V. Massé. Dernier tableau; Théâtre des Bouffes-Parisiens: la Boîte au lait, opérette en quatre actes, paroles de MM. E. Grangé et J. Noriac, musique de M. J. Offenbach. Acte II, scène dernière; Premiers travaux sur le Trocadéro, pour l'Exposition universelle; Manifestation patriotique à Athènes, à l'occasion du retour du roi Georges; Combat d'ours blancs au Jardin zoologique de Cologne; Incendie d'un navire américain dans le port de la Joliette, à Marseille; S. M. Alexandre II, empereur de Russie; Un mariage à Constantinople: la toilette dans le harem. — Rébus.

L'Univers illustré offre en ce moment à ses abonnés, à titre de PRIME GRATUITE, une nouvelle édition de Cinq-Mars, par Alfred de Vigny, formant un superbe volume grand in-8° de 400 pages; imprimé sur papier satiné et illustré de cinquante gravures entièrement inédites. Voir dans le numéro de l'Univers illustré de la semaine dernière les détails relatifs à cette prime.

Abonnements: Paris et départements, un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr. Pour l'étranger, les taxes postales en sus. — Bureaux: 3, rue Auber (place de l'Opéra).

Signaler l'apparition de deux nouvelles œuvres de Jules Klein, c'est constater deux nouveaux succès de notre grand compositeur.

Traité aux Perles! la polka récemment parue, excite un véritable enthousiasme: brillante, mélodieuse, elle est digne de ses aînées *Cour d'Artichaut* et *Peau de Satin*. C'est un véritable bijou de grâce et d'inspiration.

Mademoiselle Printemps, valse nouvelle de l'auteur de « Fraises au Champagne » fait fureur à Paris et passionne le monde musical. Les grandes voix de la nature redisent un chant large et magique dans cette œuvre adorable, poème de jeunesse et de sentiment.

Quant aux autres créations de Jules Klein: *Cerises Pompadour*, *Lèvres de Feu*, *Patte de Velours*, *Cuir de Russie*, *Pazza d'Amore*, valse; *Franco Adoré!* marche, et la ravissante mazurka « Radis Roses », elles sont dans tout l'éclat de leur succès, ainsi que les mélodies « Rayons Perdus » et « Soupir et Baiser ».

Prix des œuvres de Jules Klein: Piano seul: 2 fr. 50 c. — A 4 mains: 3 fr. — Mélodies: 1 fr. 70 c. — Valses chantées: 2 fr. 80 c. (*Cerises Pompadour*, *Pazza*, *Fraises au Champagne*). — *Jules-Klein-Quadrille* (très-dansant): 2 fr.

Pour recevoir franco, envoyer la valeur en timbres-poste à Colombar (éditeur du chef-d'œuvre de R. de Vilbac: *Catimini*, valse), 6, rue Vivienne, à Paris.

L'éditeur Calmann Lévy met en vente un nouveau volume qui contient un roman en deux nouvelles russes, par M^{lle} Lydie Paschkoff. Le roman a pour titre: *La princesse Vera Glinka*. On trouve dans ces récits une action rapide, un puissant intérêt dramatique, une grande nouveauté de détails, et surtout une curieuse peinture des mœurs de la haute aristocratie de Saint-Petersbourg.

Sous le titre de: *Mélanges d'histoire littéraire*, il vient de paraître à la librairie Calmann Lévy une nouvelle édition de l'ouvrage de J.-J. Ampère contenant une série d'études et de travaux divers laissés par le savant et original écrivain. La variété des sujets abordés dans ce livre, l'esprit, la science, les idées neuves et les traits d'observation qui y sont répandus montrent quelle était la souplesse de cette plume d'où sont sorties *la Promenade en Amérique* et *l'Histoire romaine à Rome*.

Fumouze - Albespeyres: Produits pharmaceutiques; voir aux annonces.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie BAUDRY, place du Pilon. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Services d'hiver, 16 octobre 1876.

Départs de Saumur:		Arrivées à Poitiers:	
6 h. 20 m. matin.	11 — 30 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 —
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 30 — soir.	11 — 41 —
Départs de Poitiers:		Arrivées à Saumur:	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 37 m. matin.	3 — 30 —
12 — 30 — soir.	6 — 20 —	3 — 30 — soir.	11 — 48 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 NOVEMBRE 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	70	75	» 32	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	730	»	» 5	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	1065	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	100	50	» 25	Crédit Mobilier.	455	»	1 25	Crédit mobilier esp., j. juillet.	545	»	5
5 % jouiss. novembre.	104	80	» 35	Crédit foncier d'Autriche.	475	»	» 5	Société autrichienne, j. janv.	527	50	7 50
Obligations du Trésor, t. payé.	495	»	»	Crédit foncier d'Autriche.	475	»	» 5	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	290	»	»	Crédit foncier d'Autriche.	385	»	2 50	Orléans.	391	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	480	»	»	Est, jouissance nov.	618	75	» 1 25	Paris-Lyon-Méditerranée.	329	»	»
— 1865, 4 %.	510	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1000	»	3 75	Est.	332	»	»
— 1869, 3 %.	374	»	»	Midi, jouissance juillet.	777	50	2 50	Nord.	332	50	»
— 1871, 3 %.	366	»	»	Nord, jouissance juillet.	1277	50	10	Ouest.	327	»	»
— 1875, 4 %.	485	»	»	Orléans, jouissance octobre.	1045	»	10	Midi.	328	»	»
Banque de France, j. juillet.	3745	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	670	»	2 50	Deux-Charentes.	302	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	690	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. juillet.	»	»	»	Vendée.	203	75	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juillet.	380	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1340	»	»	Canal de Suez.	523	75	»
Crédit foncier colonial, 250 fr.	340	»	»	Société immobilière, j. janv.	17	»	75				
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	710	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juillet.	295	»	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
Service d'été, 1^{er} mai 1876.

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-voiture (sauf le dimanche).	10 — 37 —
9 — 1 —	11 — 41 —
1 — 37 —	11 — 41 —
4 — 10 —	11 — 41 —
7 — 17 —	11 — 41 —
10 — 37 —	11 — 41 —

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.

3 heures 26 minutes du matin, direct-voiture omnibus.	12 — 38 —
8 — 20 —	12 — 38 —
9 — 41 —	12 — 38 —
12 — 38 —	12 — 38 —
10 — 20 —	12 — 38 —

Les trains d'Angers, qui s'arrêtent à Saumur, arrivent à Saumur à 11 heures 41 minutes.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION
SUR LICITATION, ENTRE MAJEURS.

L'an 1876, le 10 décembre, à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, à la vente sur enchères publiques

D'UNE VASTE MAISON
AVEC COURS ET JARDINS

Sise à Saumur, place de Nantilly, rue de l'Ermitage et place des Récollets, occupée par un pensionnat depuis de longues années.

Revenu, par bail authentique du 1^{er} septembre 1868, ayant encore une durée de sept années, ci... 1,390 fr.

Mise à prix... 16,000 fr.

S'adresser audit notaire, dépositaire du cahier des charges. (587)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
Rue Royale, n° 1.

GRANDE CAVE, GRAND MAGASIN
ET REMISE

S'adresser à M. BARBIN-MONICET.

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
MAISON AVEC PETIT JARDIN

Grand'Rue, 75.

S'adresser à M. MAYET, même rue, n° 49. (502)

AVIS
AUX AMATEURS DE PEINTURE.

La vente aux enchères des tableaux de diverses provenances faite rue Saint-Nicolas, maison Rousseau, étant terminée, la maison MELLINGER, de Paris, a l'honneur de prévenir les amateurs que les pièces importantes et artistiques qui n'ont pas été mises en vente seront vendues à l'amiable, à des prix excessivement réduits, pour en éviter le retour onéreux à Paris. (Vente les vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26.)

AVIS.

M^{me} V^e BERTHE-VINETTIE a l'honneur de prévenir les nombreux clients qui voudraient bien honorer de leur confiance M^{me} Berthe; que, par suite de son décès, l'atelier de serrurerie sera, jusqu'à sa cession, géré par son beau-frère, M. Paul Bersoullé-Vinetti. (589)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
UNE PORTION DE MAISON

Sise à Saumur.

Avec ou sans écurie.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS AU PUBLIC

Il existe dans le commerce de nombreuses imitations des préparations de la maison FUMOUBE-ALBESPEYRES; les personnes qui font usage des produits suivants ne sauraient donc trop s'assurer, avant de les acheter, s'ils portent bien la signature de l'inventeur.

Papier et Vésicatoire d'Albespeyres employés dans les hôpitaux militaires. Les meilleures préparations pour former les vésicatoires et les entretenir sans odeur ni douleur.

Exiger la signature d'Albespeyres. Prix: 1 fr.

Papier et Cigares anti-asthmiques de B^{is} Barral. Ces préparations constituent un perfectionnement important du carton anti-asthmique du *Codez*; elles sont recommandées journellement par les médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire et l'Oppression qui existe dans la plupart des maladies de la poitrine.

Exiger sur chaque boîte la signature B^{is} Barral. Prix: 3 fr.

Cataplasmes Jouannique, en feuilles minces, légers, inaltérables. Trempés 6 ou 8 minutes dans l'eau bouillante, ils fournissent un cataplasme ayant toutes les propriétés de la farine de lin et peuvent rester appliqués 24 heures sans s'agrir.

Exiger sur chaque boîte la signature *Jouannique*. Prix: 2 fr.

Capsules Raquin, approuvées par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE, qui les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de COPAÏU dans le traitement des *maladies secrètes*. Deux flacons suffisent dans la plupart des cas.

Exiger sur chaque flacon la signature *Raquin*. Prix: 5 fr.

NOTA. — Ces produits sont envoyés franco contre mandat ou timbres-poste adressés à FUMOUBE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg Saint-Denis, à Paris.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

PHARMACIE PASQUIER
20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER
SUCCESSION,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.

Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glyceriné aromatique.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris.

Prix très-modérés.

Dépôt de toutes les spécialités médicales.

Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

RIELLANT
DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

CAISSE SAUMUROISE
L. LE BRAS, BANQUIER
18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

PAIEMENT DE TOUTS COUPONS, à 50 cent. par 100 francs.
ORDRES DE BOURSE, 4 fr. 25 par 1,000 francs.

RECouvreMENTS.
On traite par correspondance.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.
FANT
9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grilles pour vitreaux d'églises, Cribles. (503)

MÉDECINE

Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les excellents *Pilules purgatives et dépuratives de CAUVIN* sont employées avec succès, soit pour guérir radicalement, soit pour conserver la santé générale dans le meilleur état possible, soit pour retarder les progrès de certains maux incurables:

Acreté du sang.	Age critique, retour d'âge.	Aigreurs.	Angine, escarriancie, mal de gorge chronique.	Apoplexie, coup de sang.	Asthme.	Bile, maladies bilieuses.	Bourdonnements d'oreilles.	Bronchite, rhume, catarrhe.	Catarrhe pulmonaire, vésical.	Cauchemar.	Clous, furoncles.	Constipations, échauffement d'intestins.	Couches (suite de).	Convalescence difficile.	Crachement de sang.	Dartres, maladies de la peau.	Débilité, faiblesse générale.	Démangeaisons.	Digestions laborieuses.	Echauffement de la poitrine, des intestins.	Engorgements.	Engourdissements.	Epilepsie, haut mal, mal caduc.	Erysipèles (disposition aux).	Étonnements.	Faiblesse.	Fièvres intermittentes.	Flatuosités, vents, gaz, coliques ventueuses.	Flueurs blanches.	Foie (maladies chroniques du).	Gale (suite de la).	Gastralgie.	Glaïres, affections glaïreuses.	Glandes.
Goutte, rhumatisme goutteux.	Gravelle.	Hydropisies.	Hypochondrie, spleen, mélancolie.	Hystérie, vapeurs.	Indigestion (disposition aux).	Inflammation chronique des intestins de la poitrine.	Insomnie, mauvais sommeil.	Jauisse, ictere.	Lait répandu, maladies lactées.	Maux de tête, céphalalgie.	Migraine.	Névralgies.	Obstructions internes.	Ophthalmies, maux chroniques des yeux et des paupières.	Palpitations.	Paralysies.	Pituites.	Rachitisme, enfants noués.	Règles ou flux menstruel (retardés, difficultés des).	Rhumatismes, douleurs, traicheurs.	Rhumes négligés.	Sciatique, goutte sciatique.	Scrofules, écoulements, humeurs froides.	Sevrage.	Suppressions de cautères, vésicatoires, setons.	Suppression d'oreille.	Tiraillements d'estomac, délabrements.	Ulceres, plaies suppurantes.	Varices ulcérées.	Vers intestinaux.	Vertiges.	Vapeurs nerveuses.		

Boîtes de 30 Pilules, 2 fr.; de 60, 3 fr. 50 c. — Dans toutes les Pharmacies. — Envoi franco par la poste, contre timbres ou mandats adressés à M. CAUVIN, à Paris, 147, faubourg Saint-Denis. (433)

BENZINE
COLLAS

LE MEILLEUR DISSOLVANT DES CORPS GRAS.

Pour le Nettoyage des étoffes, des Rubans et des Gants de Peau.

BREVET D'INVENTION. — MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES.

Pour éviter les Contrefaçons ou Imitations
EXIGER LA BANDE VERTE DÉPOSÉE

COMME MARQUE DE FABRIQUE, ET L'ADRESSE DE LA PHARMACIE
C. COLLAS, 8, rue Dauphine, PARIS.

Se vend chez les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers et Parfumeurs. (470)

Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.